



Déclaration

(Destiné exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel.)

LE GREFFIER

Arusha, le 7 avril 2015

Déclaration du Greffier à l'occasion de la célébration du 21^e anniversaire du génocide rwandais

En cette Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda, je m'associe aux personnes venues du monde entier pour exprimer au peuple rwandais ma plus sincère sympathie. Le génocide de 1994 contre les Tutsis a coûté la vie à près d'un million de Tutsis (enfants, femmes, hommes et personnes âgées) et de personnes qui s'opposaient à leur massacre ; une véritable perte pour leurs familles, le pays et l'humanité toute entière.

La peine qu'a ressentie un pays dans son ensemble, je ne l'ai jamais connue. Peu importe le nombre de monuments aux morts sur lesquels je me suis recueilli ou de témoignages que j'ai entendus, je ne peux, ne serait-ce que commencer à éprouver cet immense chagrin. Cependant, en tant qu'être humain, en tant que fonctionnaire et Greffier du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux, je tiens à vous manifester ma profonde solidarité.

J'honore la mémoire des victimes et rends hommage aux survivants pour leur capacité de reconstruction. Mes pensées vont aux orphelins, aux veuves, aux personnes mutilées et aux nombreuses victimes de violences sexuelles dépourvues de moyens et qui continuent de souffrir de séquelles physiques et psychologiques. Conjointement avec les autorités de la République du Rwanda, je tiens à saluer le courage de ceux qui sont venus en aide à cette population, parfois au péril de leur vie. Même dans ces jours les plus sombres, lorsque l'Homme semblait avoir perdu toute trace de sa condition humaine, c'est notre humanité même qui s'est révélée, par la fourniture d'un refuge sûr, de nourriture, ou de soins aux blessés. Les actes et les sacrifices de ces personnes ont permis d'ouvrir la voie à une reconstruction pacifique et à une guérison collective.

Des avancées inimaginables ont été accomplies sur le chemin de la justice, de la réconciliation et du progrès. Cependant, le souvenir ne doit jamais s'effacer, pas plus que l'éducation et la reconstruction ne doivent être laissées de côté. Les récits de ces horreurs, mais aussi du pardon et de la réconciliation doivent être transmis aux générations futures. Ces jeunes n'ont pas vécu le fléau du génocide, mais ils portent un lourd fardeau, celui de réussir là où nous avons échoué — afin que la haine ne remplisse plus nos cœurs et que la nation puisse poursuivre son processus de guérison.
